



DOSSIER D'INSCRIPTION : SAISON 2026-2027

OFFERT : Le T-Shirt du club à ton inscription

Seuls les dossiers complets seront enregistrés

Photo à agraffer
Avec
Nom ; prénom
et date de naissance
inscrits au dos

Réservé à l'association

Adresses :

Salles des fêtes du Parc Xéraco : Parc Xéraco, 31150 Bruguieres
Grand Dojo: Complexe sportif René Albus, Allée Pierre de Coubertin,
31150 Bruguieres

Site internet : <http://www.tnt-fighters.fr>

Contacts :

-Coach : Pierre 0620594285

-Bureau :

Didier 06 60 85 69 21

Lino 06 22 16 65 85

Documents à fournir pour les adultes :

☐ Copie du certificat médical (valable 3 ans) à partir
de 18ans précisant : apte à la pratique de la Boxe
Française et disciplines associées.

Comment as-tu connu le TNT FIGHTERS ?

☐ Tracts, affiches ☐ Par une recherche
sur internet ☐ Par Facebook
☐ Par une connaissance ☐ Par le forum des
associations ☐ Autre ;préciser:

Cocher la taille de T-shirt :

☐ 6/8 ; ☐ 10/12 ; ☐ XS ; ☐ S
☐ M ; ☐ L ; ☐ XL ; ☐ XXL ;
☐ XXXL

Attestation de réponse au questionnaire de santé «QS-sport» (POUR LES MINEURS UNIQUEMENT):

Je soussigné, Père, Mère, Tuteur, _____ certifie avoir
répondu NON à toutes les questions du formulaire lors de l'inscription au club.

Pour faire valoir ce que de droit À _____ Le _____ Signature :

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____ Nationalité : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail en lettres LISIBLES (indispensable pour obtention de la licence) :

_____ @ _____

Personne à contacter :

Nom : _____ Prénom : _____

Lien avec toi (père, mère, ami...): _____ Téléphone : _____

AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS UNIQUEMENT):

Je soussigné, Père, Mère, Tuteur, _____ autorise mon
enfant _____ à pratiquer

toutes les activités proposées par le **TNT Fighters**, y compris en compétition.

À _____ Le _____

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'URGENCE

Je soussigné, Père, Mère, Tuteur _____ autorise tout
cadre du **TNT Fighters** à faire appel aux services médicaux d'urgence et/ou à prodiguer tous soins ou gestes médicaux
d'urgence pour mon enfant si son état de santé le nécessite.

À _____ Le _____

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

AUTORISATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Père, Mère, Tuteur _____ autorise le club **TNT Fighters** à me photographier moi ou mon enfant et à faire usage de ces photographies dans le cadre des activités et communications du club. Le club **TNT Fighters** s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle, ni d'utiliser les photographies sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

À _____ Le _____

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

COTISATIONS

-Cours de Savate Boxe Française – MMA (Arts martiaux mixtes)

Adultes (à partir du lycée-3cours/semaine) : **255€** (licence incluse) Possibilité de payer en 3x85€.

Jeunes (jusqu'au collège-2cours/semaine) : **210€** (licence incluse) Possibilité de payer en 3x70€.

-Tarifs famille : -20€ pour deux inscrits

-Règlement : - Chèque(s) à l'ordre de TNT FIGHTERS (voir tableau ci-dessous)

- **Espèces** (voir tableau ci-dessous)

- **PASS SPORT** : Si oui fournir la photocopie avec le dossier d'inscription

Important : Les licences sont à imprimer par chaque licencié depuis le site de la fédération

www.ffsavate.com dans la rubrique ESPACE LICENCIÉ

Date d'encaissement chèques ou espèces	15 octobre	15 novembre	15 décembre
Montant			
Banque et n° des chèques			

REGLEMENT INTERIEUR Team Nord Toulouse (TNT FIGHTERS)

ARTICLE 1: Tout adhérent doit fournir obligatoirement :

- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la boxe française et discipline associées.
- Une autorisation d'opérer et de soins signés par les parents pour les personnes mineures.

ARTICLE 2: Tout adhérent se doit de se respecter, respecter ses adversaires et ses aînés.

ARTICLE 3: Les protections suivantes sont obligatoires pendant les entraînements : protège dents, coquilles protège tibias, protège poitrine (filles). Le club ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas d'accident par défaut de protection.

ARTICLE 4: Les bijoux type : montre, collier, boucle d'oreilles, etc. sont strictement interdits pendant les entraînements.

ARTICLE 5 : Le club se dégage de toute responsabilité concernant le vol, la dégradation ou perte d'objet personnel lors des entraînements.

ARTICLE 6 : Le club se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne étrangère au club.

ARTICLE 7: Tout adhérent non majeur ne doit pas quitter la séance d'entraînement sans en avoir au préalable informé le responsable présent.

ARTICLE 8: La cotisation d'adhérent ne pourra en aucun cas être remboursée (sauf raison approuvée par le bureau).

ARTICLE 9: Seul le personnel diplômé et qualifié est habilité à dispenser les cours de savates boxe française et disciplines associées.

ARTICLE 10: Tout produit dopant (drogue, alcool...) est incompatible avec la pratique du sport. **DONC INTERDIT.**

ARTICLE 11: Les horaires d'entraînement sont affichés et doivent être respectés.

ARTICLE 12: Le club se réserve le droit d'évincer tout adhérent n'ayant pas respecté scrupuleusement le règlement intérieur.

Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVÉ »